Le nom de Gérardmer

En finir avec Gérard d'Alsace

Christophe Masutti

(Université de Strasbourg)*

28 août 2022

Publication : Société Philomatique Vosgienne

Table des matières

1 Bilon et Saint Gérard **3**

2 L'académisme local **9**

3 Une « tour Gérard d'Alsace » ? **11**

4 Dom Ruinart, aventurier mal compris **15**

5 Conclusion **19**

6 Annexe **21**

→ Remerciements à Monsieur Pascal Claude pour m'avoir mis sur les traces de Dom Ruinart.

Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons "Attribution – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International".

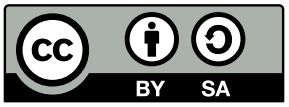

*Correspondance : c<point>masutti<chez>unistra<point>fr

⁂

Le nom de Gérardmer est une affaire de toponymie historique. D'abord linguistique mais située aux frontières de la géographie et de l'histoire, la toponymie est une science des dénominations qui se veut tantôt descriptive, tantôt explicative. Elle est censée comprendre l'évolution d'un nom, remonter même à son étymologie. Appuyée par les recherches documentaires et archéologiques, elle devient un outil précieux dans de multiples disciplines et permet d'attester des interprétations.

Depuis le XIX^{e} siècle, l'historiographie des Hautes-Vosges, et tout particulièrement celle touchant à l'histoire de Gérardmer, montre que c'est d'abord et avant tout la toponymie de Gérardmer qui compose l'essentiel introductif à toute approche historique de cette ville. Pourquoi porte-t-elle un nom aussi curieux? Comment se fait-il qu'elle soit composée d'un anthroponyme (Gérard) et d'une terminaison en *mer* (que d'ailleurs les habitants prononcent *mé*) ? Ces questions touchent autant la tradition locale que les études les plus érudites. L'interprétation la plus courante, quant à elle, est donnée à partir de l'explication du suffixe et de sa prononciation par les habitants.

La voici.

Les habitants de la Vallée des Lacs prononcent différemment les noms de Retournemer (*mère*), Longemer (*mère*) et Gérardmer (*mé*). L'ancienneté de cette dernière prononciation est illustrée par le patois qui prononcerait indifféremment *gérômé* ou *girômoué*, *longemé* ou encore *longemô*. La terminaison peut avoir deux significations :

— une signification romane qui renvoie à la propriété, la tenure : *mansus* en latin tardif, *mas* en langue d'oc, *meix* en langue d'oil, et *moué*, *mé* ou *mô* en patois du pays vosgien ;

— un sens vernaculaire où le *mô* et le *moué* renvoient indifféremment à la mer, l'étendue d'eau. Il en va ainsi de *Longemô* (longue mer) et *R'tôn mô* (le lac de Retournemer étant situé dans un cul de sac, l'idée de retourner sur ses pas se serait imposée). Il pourrait donc en être de même pour Gérardmer.

À partir de cette étymologie, la tendance gérômoise est de choisir la première signification, selon laquelle Gérardmer était une propriété (*mansus*) d'un certain Gérard. L'attribution d'un anthroponyme à une étendue d'eau (le *mère* qui ferait « lac de Gérard ») étant très rare, cette seconde possibilité n'est pas retenue. L'imaginaire collectif attribue alors au nom de la ville l'une des plus grandes personnalités de l'histoire de la Lorraine : Gérard d'Alsace (1030-1070). Mieux encore, la tradition locale appuie cette hypothèse par l'existence d'une ancienne tour (petit château ou résidence de chasse, selon les variantes) construite par Gérard d'Alsace, dont les fondations n'ont jamais été retrouvées, ce qui accréditerait en tout cas l'idée de la propriété au duc de Lorraine.

Ceci est d'autant plus surprenant que le nom de Gérardmer est attesté par écrit pour la première fois en 1285 dans un acte d'attribution de fief par le Duc de Lorraine Ferry III, soit 245 ans après que Gérard d'Alsace ai reçu le titre de Duc de Lorraine. Si l'on se réfère à l'acte de Ferry III, retranscrit *in extenso* par Louis Géhin [1], c'est bien une « ville neuve » (*nova villa*) que Ferry III fonde : non que le hameau n'existât point encore à cette époque (il est déjà ancien et parfaitement identifié par les parties) mais la réalité administrative est alors officielle et en aucun cas l'acte mentionne l'existence d'un édifice ducal préexistant.

Cependant, il serait bien trop hâtif de n'attribuer cette tradition qu'à l'imaginaire collectif. Si l'on se penche sur l'historiographie, on constate que bon nombre d'auteurs cherchent à construire une histoire à partir de l'étymologie supposée. Dans cet article, nous tâcherons de nous intéresser à la question du patronyme Gérard qui relève d'une *disputatio* depuis le XVII^{e} siècle. Cette question se retrouve cristallisée dans l'académisme local du XIX^{e} siècle au XX^{e} siècle dans les différentes études qui s'attachent à discuter de l'origine du nom de Gérardmer. Nous déconstruirons alors l'hypothèse principale qui attribue ce nom à Gérard d'Alsace, à savoir l'existence d'une construction ducale. Nous nous pencherons pour cela sur les écrits de Dom Ruinart et nous montrerons l'erreur d'interprétation qui a fait florès jusqu'à nos jours.

1 Bilon et Saint Gérard

Durant de nombreux siècles, la vallée des lacs de Gérardmer et Longemer était habitée de manière sporadique, avec des populations provenant des frontières germaniques ou des zones situées sous les administrations lorraines. Une fois consolidés et identifiés, ces « bans de la montagne » relevaient tantôt de l'autorité ducale, tantôt de l'autorité des abbesses de Remiremont [2]. L'essentiel de l'économie locale était composé de foresterie, d'élevage, de produits d'élevage marcaire (sur les chaumes), et d'un peu de pisciculture. Cette double juridiction est dûe au fait que l'abbesse Gisèle de Remiremont était fille de Gérard d'Alsace lui-même protecteur de l'abbaye. Cela accrédite la thèse de l'influence politique de Gérard d'Alsace sur le territoire de l'abbaye dont Gérardmer fait partie. Cette influence était d'autant plus importante que, grâce à l'abbesse Gisèle, l'abbaye reçoit du Saint Empire la reconnaissance de son indépendance en 1070, année de la mort de Gérard d'Alsace à Remiremont (peut-être empoisonné, selon la chronique de Jean de Bayon), ce qui sera aussi vécu comme une indépendance par rapport au

1. Louis Géhin, *Gérardmer à travers les âges. Histoire complète de Gérardmer depuis ses origines jusqu'au commencement du XIX^{e} siècle*, (Extrait du *Bulletin de la société philomatique vosgienne*), Saint Dié, Impr. Hubert, 1893.

2. Françoise Boquillon, *Les chanoinesses de Remiremont*, Remiremont, Société d'Histoire de Remiremont, 2000.

duché de Lorraine.

Les routes qui relient Gérardmer aux centres économiques lorrains sont praticables assez tôt. Les voies principales sont connues : Gérardmer-Bruyères en suivant le cours de la Vologne, Gérardmer-Remiremont en passant par le Col de Sapois, Gérardmer-Saint-Dié via le Col de Martimpré. Évidemment, pour rejoindre l'Alsace, Gérardmer ne figurait pas parmi les étapes des voyageurs lorrains, ceux-ci préférant passer par le col de Bussang, ou suivant d'anciennnes voies romaines la vallée de Senones, le territoire de Salm ou plus loin le col de Saverne. En somme, la vallée de Gérardmer était plus une destination qu'une étape.

Les autorités lorraines étant lointaines, il reste que la culture locale attribue certains lieux-dits aux grands personnages qui ont fréquenté les contreforts vosgiens : Charlemagne et ses parties de chasse ou plus tard les ducs de Lorraine constructeurs de châteaux. Ces coutumes sont importantes à la fois parce qu'elles attestent de l'appartenance culturelle et juridique des lieux mais aussi pour des raisons spirituelles. Ainsi, au XIII^{e} siècle, le moine Richer de Senones mentionne dans sa chronique la fondation d'une chapelle à Longemer[3] en 1056 par Bilon, un serviteur de l'illustre Gérard d'Alsace[4] :

> Anno Domini mo lvjo quidam Bilonus, Gerardi ducis servus, in saltu Vosagi qui Longum mare dicitur, locuns et capellam in honore beati Bartholomei privus edificavit.

> L'an du Seigneur 1056, un certain personnage du nom de Bilon, serviteur du duc Gérard, construisit une chapelle en l'honneur de saint Barthélémy, dans une forêt de la Vosges, qu'on appelle Longe-mer (trad. L. Géhin).

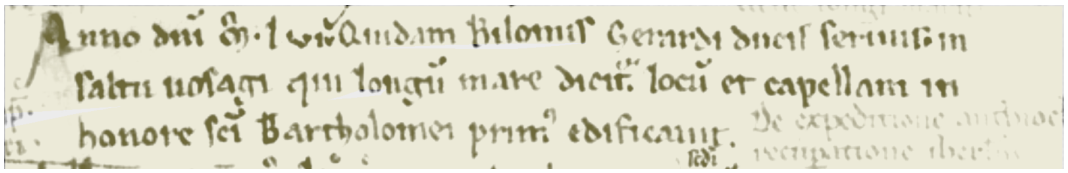

FIGURE 1 – Richer, *Chronique de Senones*, extrait

Comme le mentionne Henri Lepage[5], cet épisode fut repris maintes fois chez les chroniqueurs. Ainsi Jean Herquel, Jean Ruyr, Dom Calmet et Hugo d'Étival

3. Reconstruite en 1727, elle fut alors consacrée à Saint Florent (d'Haslach), et se nomme aujourd'hui « Chapelle Saint-Florent ».

4. Voir la *Chronique de Senones*, par Richer. Bibliothèque nationale de France. Département des manuscrits. Consultable sur BNF Gallica, URL.

5. Henri Lepage, « Notice Historique et Descriptive de Gérardmer », *Annales de la société d'émulation du département des Vosges*, 1877, pp.130-232.

reprennent à leur compte les écrits de Richer et agrémentent parfois légèrement le récit d'une description des lieux. Ainsi, en 1633, Jean Ruyr [6] vient à mentionner Gérardmer après avoir repris l'épisode de Bilon :

> Il va penetrant si profondement les Vallons obscurs d'iceluy, qu'en fin il se treuve au bord d'un petit Lac appellé depuis *Longue-Mer*, s'arrestant là, il y bastit une Chappelle au nom de S. Barthelemy & à luy une Cellule. [...] Peu plus bas vers le Septentrion, se void un autre lac plus ample & profond que celuy de *Longue-mer*, qu'on dit Gera-mer, arresté dans une planure environnée de montagnes haultes, mais utiles au pasturage de bestes rouges. Commodité certes qui a donné occasion à plusieurs de s'y habituer, où semblablement se void une église dédiée au nom de Sainct Barthelemy pour la parochiale du Village, qui est une annexe de Courcieux.

Si l'édifice de Bilon était surtout un ermitage (bien qu'on puisse identifier une butte castrale sur les bords du lac de Longemer), on notera la grande précision de Jean Ruyr au sujet des lieux, distinguant clairement entre les deux lacs. Pourtant, quelques décennies passèrent et les lecteurs finirent par entretenir une certaine confusion entre les lieux (Longemer et Gérardmer). Par exemple en 1707, dans son *Histoire Ecclesiastique de Toul*, le P. Benoit Picart (de Toul) mentionne que la Vologne prend sa source au lac de Gérardmer [7]. Il s'agit en fait du lac de Longemer (et en réalité au Haut-Chitelet) : l'erreur sur place n'est pas possible étant donné que l'affluent venant du lac de Gérardmer, la Jamagne, a un débit bien moindre. D'ailleurs en 1696, Dom Ruinart mentionnait cette dernière sans la nommer (Cf. plus loin).

Ce fait n'est pas anodin. En réalité, distinguer entre Longemer et Gérardmer était plus problématique que souhaitable car c'est bien au début du XVIII^{e} siècle qu'on commença à s'interroger sérieusement sur l'origine du nom de Gérardmer. Justement, la question portait sur le patronage de l'église. Si Jean Ruyr précise bien que les deux lieux se situaient chacun sous le patronage de Saint Barthélémy, alors de quel Gérard pouvait-il s'agir ? comme nous allons le voir, on finit par plaider en faveur d'un double patronage, ce qui fut longtemps l'attribut de la nouvelle église du hameau de Gérardmer.

6. Jean Ruyr, *Recherche des sainctes antiquitez de la Vosge. Reveües, corrigées, et augmentées, depuis la premiere edition*, Épinal, Ambroise imprimeur de Son Altesse, pp. 413-414. Consultable Bibliothèque de Lyon, URL.

7. Voir Père Benoit de Toul, *Histoire ecclesiastique et politique de la Ville et du Diocèse de Toul*, Toul, Alexis Laurent Imprimeur du Roi et de Monseigneur l'Évêque, 1707, p. 54 (URL Archive.org). « La Vologne prend sa source dans le lac de Gerarmer et passe à Champ au-dessus de Bruyere. On y a autrefois pêché des perles, il s'y en trouve encore ».

En 1878, M. Arthur Benoît, correspondant de la Société d'Émulation des Vosges, mentionne les écrits du P. Hugo d'Étival et ceux du P. Benoît Picart, Capucin de Toul (ou Benoît de Toul) [8]. Ce faisant, il nous met sur la voie d'une discussion générale au sujet du nom de Gérardmer dont l'objet n'est pas tant la recherche étymologique que la distinction entre pouvoir spirituel et pouvoir temporel. Toute la question étant de savoir à quel saint est dédié Gérardmer (puisque Longemer ne porte le nom d'aucun patronyme) et il y en avait un tout trouvé : Gérard de Toul, 33^{e} évêque de Toul de 963 à 994. Expliquons comment, aux yeux de l'ordre monastique, cette question prit une importance toute particulière.

Au tout début du XVIII^{e} siècle, le P. Hugo d'Étival et le P. Benoît Picart sont deux personnages hauts en couleurs qui étaient entrés dans une course politique dont le Duc Léopold de Lorraine devait en être l'arbitre. Le duel s'était cristallisé autour de l'histoire de la Maison de Lorraine que le P. Benoît Picart avait étudiée et dont il avait tiré un ouvrage (*L'origine de la très illustre Maison de Lorraine*) qui déplu finalement au Duc Leopold. Pour plaire à ce dernier le Père Hugo d'Etival eu la prétention d'écrire, sous un pseudonyme et une fausse maison d'édition, un traité sur la généalogie de la Maison de Lorraine. Répondant à cette supercherie, le Père Benoît Picart publia aussitôt deux tomes critiques du livre du P. Hugo, sous le titre de *Supplément à l'histoire de la maison de Lorraine* [9].

Dans cette dispute, la question de l'attribution du patronyme au nom de Gérardmer ne fut pas épargnée et c'est justement à partir de l'histoire de Bilon à Longemer que l'on pose les prémisses du raisonnement.

En 1711, le père Hugo abbé d'Etival, mentionnant Bilon tout comme le fit Richer de Senones, suggère que c'est en l'honneur du Duc Gérard d'Alsace que Gérardmer porterait ce nom [10] :

> C'est apparemment du Duc Gérard que le village de Gerardmer à présent Geromé en Vosges, a emprunté son nom. Herculanus [11] dit que, dans ce lieu se retira vers l'an 1065, Bilon officier de la cour de Gerard Duc de Lorraine et qu'il dressa une chapelle en l'honneur de S. Barthelemy, sur les bords du lac, appelé alors Longue-mer et qui est la source de la rivière de Vologne. Ce courtisant pénitent, ou les peuples d'alentour, auraient-ils changé le nom de ce lac, pour éterniser la mémoire du Duc?

8. Arthur Benoit, « Les origines de Gérardmer d'après le Père Benoît Picard de Toul », *Annales de la société d'émulation du département des Vosges*, 1878, pp. 249-252.

9. Sur ce sujet, voir Albert Denis, « Le R. P. Benoît Picart. Historien de Toul (1663-1720) », *Bulletin de la Société Lorraine des Études Locales dans l'enseignement public*, vol. 2, num. 5, 1930, p. 10-11. URL

10. Charles-Louis Hugo, *Traité historique et critique sur l'origine et la généalogie de la maison de Lorraine avec les chartes servant de preuves*, Berlin, Ulric Liebpert impr., 1711. Voir Arthur Benoit « Les origines de Gérardmer, d'après le P. Benoît Picart de Toul », Annales de la Société d'Émulation du Département des Vosges, Épinal, Collot, 1878, p. 249-252. URL – Gallica BNF (p. 250).

Et en 1712, le P. Benoît de Toul corrige le P. Hugo et écrit [12] :

> J'ai cru autrefois que le village de Gérardmer empruntait son nom au Duc Gérard, mais après plusieurs recherches que j'ai fait, pour l'éclaircissement de l'histoire de Toul et de Metz à laquelle je m'applique actuellement, je dis à présent que le Duc Gérard, suivi de Bilon, l'un de ses officiers, assista à la translation de l'évêque Saint Gérard faite à Toul le 22 octobre 1051. Cet officier touché de la sainteté de nos cérémonies et des miracles que le Bon Dieu fit paraître sur le tombeau de ce saint, et qui ont été écrits par un auteur contemporain, se retira dans les Vosges et fit bâtir une chapelle en l'honneur de Saint Gérard et de Saint Barthélémy, laquelle, à cause des biens qu'il y annexa, fut érigée en bénéfice dans l'église paroissiale ; dont ces deux saints devinrent les patrons et donnèrent lieu d'appeler les habitations proches du lac : Gerardme, sancti gerardi mare.

On saluera la tentative du P. Benoît de fournir à l'appui de son propos deux « preuves », à l'image de la rigueur habituelle qui le caractérisait (d'après ses commentateurs) mais aussi sans doute motivé par le fait de pouvoir à peu de frais contredire le P. Hugo. Néanmoins, si ces documents sont deux titres attestés des chanoinesses de Remiremont datant de 1449 et 1455, leur portée est très faible. Pour reprendre le commentaire qu'en fait M. Arthur Benoît, le premier prouve seulement qu'une chapelle existait à Longemer et dédiée au deux saints Gérard et Barthélémy, et pour le second la chapelle ne porte plus que le patronage de Barthélémy [13].

Suite à cette controverse, la recherche de l'attribution du patronyme a eu une postérité plutôt riche. L'essentiel des études s'accordent au moins sur un point : il ne s'agit que d'avis et d'opinions qui n'ont jamais été solidement étayés par des écrits tangibles. Les historiens du XVIII^{e} siècle avaient donc cette lourde charge de rechercher les titres, chartes et patentes qui auraient pu, une fois pour toute, résoudre cette question… en vain.

12. P. Benoît Picart, *Supplément à l'Histoire de la Maison de Lorraine, avec des remarques sur le Traité historique et critique de l'origine et la généalogie de cette illustre maison*, Toul, Rollin, 1712, p. 46.

13. Les deux titres en question : « Religiosa Domina Henrieta de Vienna et Capitulum ecclesiae Monasterii Sancti Petri de Romaricomonte Ordinis S. Benedicti, ad quas presentatio dictae capellaniae S. Girardi et S. Bartolomei de longo mari asseritur pertinere. 10 Martii 1449. » – « Dilectum Nostrum Joannem Freminet de Castris supra Mosellam Tullensis Diocesis subdiaconum ad capellaniam perpetuam ad altare S. Bartolomei in longo mari fundatam et vacantem per diu turnam rectoris sive possessoris dictae capellaniae orbationem per venerabilem et religiosam Dominam Alexiam de Parroya Dei patientia, Abbatissam ecclesiae sive Monasterii S. Patri de Romaricomonte, dictae diocaesis, Ordinis S. Benedictis. ». Transcris par Arthur Benoit « Les origines de Gérardmer d'après le Père Benoît Picard de Toul », dans *Annales de la société d'émulation du département des Vosges*, 1878, pp. 249-252.

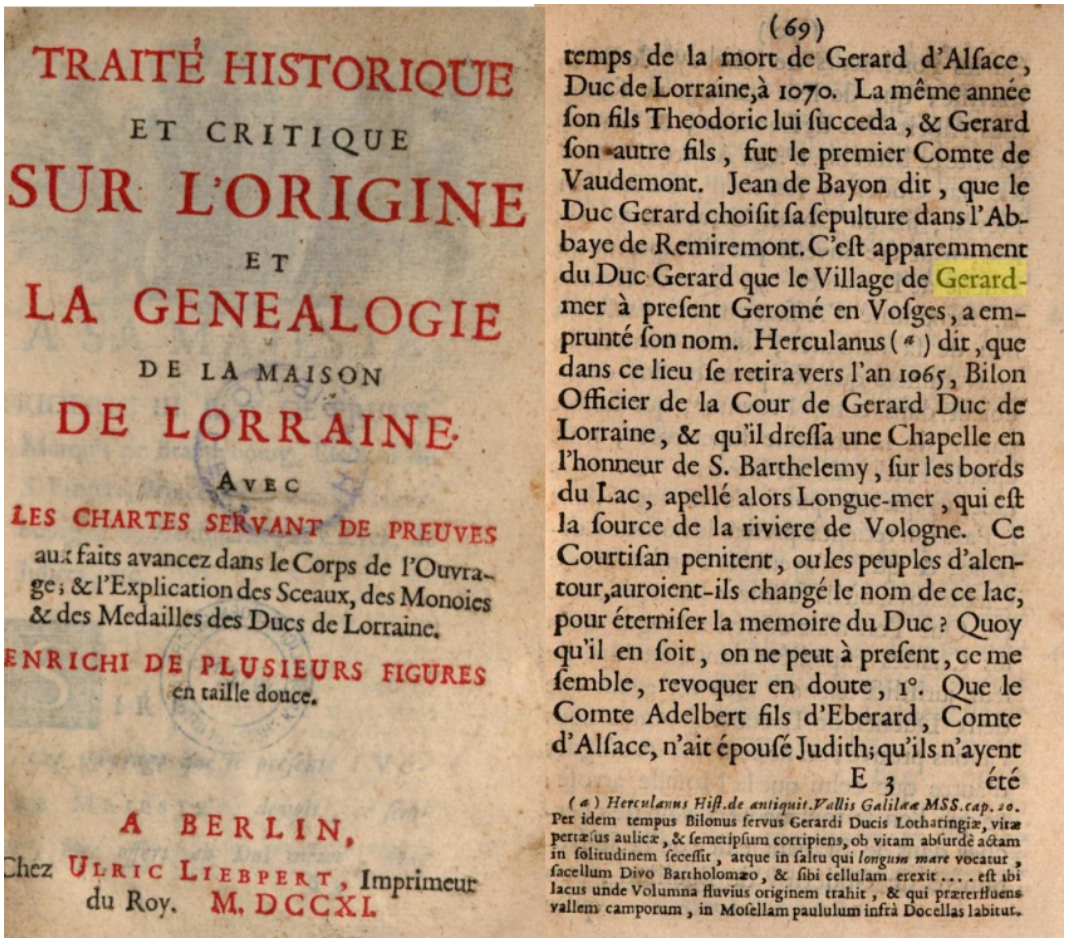

TRAITÉ HISTORIQUE
ET CRITIQUE
SUR L'ORIGINE
ET
LA GENEALOGIE
DE LA MAISON
DE LORRAINE.
AVEC
LES CHARTES SERVANT DE PREUVES
aux faits avancez dans le Corps de l'Ouvrage; & l'Explication des Sceaux, des Monoies & des Medailles des Ducs de Lorraine.
ENRICHI DE PLUSIEURS FIGURES
en taille douce.
A BERLIN,
Chez ULRIC LIEBPERT, Imprimeur du Roy. M. DCCXL.

(69)
temps de la mort de Gerard d'Alſace, Duc de Lorraine, à 1070. La même année ſon fils Theodoric lui ſucceda, & Gerard ſon autre fils, fut le premier Comte de Vaudemont. Jean de Bayon dit, que le Duc Gerard choiſit ſa ſepulture dans l'Abbaye de Remiremont. C'eſt apparemment du Duc Gerard que le Village de Gerardmer à preſent Geromé en Voſges, a emprunté ſon nom. Herculanus (a) dit, que dans ce lieu ſe retira vers l'an 1065, Bilon Officier de la Cour de Gerard Duc de Lorraine, & qu'il dreſſa une Chapelle en l'honneur de S. Barthelemy, ſur les bords du Lac, apellé alors Longue-mer, qui eſt la ſource de la riviere de Vologne. Ce Courtiſan penitent, ou les peuples d'alentour, auroient-ils changé le nom de ce lac, pour éterniſer la memoire du Duc? Quoy qu'il en ſoit, on ne peut à preſent, ce me ſemble, revoquer en doute, 1°. Que le Comte Adelbert fils d'Eberard, Comte d'Alſace, n'ait épouſé Judith; qu'ils n'ayent
E 3 été

(a) *Herculanus Hiſt. de antiquit. Vallis Galilææ MSS. cap. 10.* Per idem tempus Bilonus ſervus Gerardi Ducis Lotharingiæ, vitæ pertæſus aulicæ, & ſemetipſum corripiens, ob vitam abſurdè actam in ſolitudinem ſeceſſit, atque in ſaltu qui *longum mare* vocatur, ſacellum Divo Bartholomæo, & ſibi cellulam erexit .... eſt ibi lacus unde Volumna fluvius originem trahit, & qui præterfluens vallem camporum, in Moſellam paululum infrà Docellas labitur.

FIGURE 2 – Extrait du Traité de Charles-Louis Hugo d'Étival

Les cartographes eux mêmes s'y perdaient depuis longtemps. Par exemple, Thierry Alix, président de la Chambre des Comptes du Duché de Lorraine, fait élaborer la carte des Hautes Chaumes entre 1575 et 1578. On y trace parfaitement les trois lacs de Gérardmer, Longemer et Retournemer, mais on attribue au village au bord du premier le nom de Saint Barthélémy. C'est le patronage attesté administrativement et non le nom vernaculaire qui l'a emporté [14].

Comme on l'a vu, la question du patronyme Gérard mêle dans l'histoire les deux personnages du duc Gérard d'Alsace et de l'Éveque Gérard de Toul. Les deux hypothèses se rapportent à Bilon, dont la présence attestée ou non sur les lieux est à la fois l'occasion de célébrer Saint Gérard de Toul au titre de la démarche pieuse de Bilon et aussi la mémoire de Gérard d'Alsace dont Bilon était serviteur. Dans la confusion géographique des lieux, le patronage des deux saints Gérard et Saint Barthélémy pourrait être une des raisons pour lesquelles le bourg pris le nom de Gérard sans vraiment départir la raison de l'appellation qui ne fut résolue qu'administrativement, après la Révolution.

En revanche qu'en est-il des nombreuses recherches exploratoires que les sociétés d'histoire locale ont menées? En effet, il importe maintenant de se pen-

14. Voir la carte sur le site des Archives de Meurthe et Moselle, URL.

FIGURE 3 – Cartes des Hautes Chaumes, par T. Alix

cher non plus sur l'origine d'une confusion, disons, intellectuelle et politique, mais sur le fait que certains historiens locaux ont pu accréditer le rattachement à Gérard d'Alsace tandis que les plus rigoureux d'entre eux prenaient d'infimes précautions pour ne pas l'affirmer. Nous devons alors nous plonger dans la littérature du XIX^{e} siècle.

2 L'académisme local

Parmi les sources secondaires les plus importantes que l'on puisse citer concernant l'histoire de Gérardmer, figure en tête l'étude de Louis Géhin intitulée *Gérardmer à travers les âges*[15], éditée en 1893 par la Société Philomatique Vosgienne. La particularité de cette étude est qu'elle recense l'essentiel des sources disponibles alors à Gérardmer même, et dont beaucoup furent détruites durant la Seconde Guerre Mondiale. Suivant la même voie, Marc Georgel publie *La vie rurale et le folklore dans le canton de Gérardmer*[16] en 1958 à partir de sa thèse de doctorat. Il se livre à une étude historique, géographique et sociale à partir de la toponymie du canton et contribue très significativement à l'histoire locale.

La seconde moitié du XX^{e} siècle reste assez pauvre concernant les études historiques sur Gérardmer. Bien sûr il existe nombre d'ouvrages portant sur l'histoire des Hautes Vosges, qu'elle soit abordée à la marge ou constitue l'essentiel des

15. Louis Géhin, *Gérardmer à travers les âges, op. cit.*
16. Marc Georgel, *La vie rurale et le folklore dans le canton de Gérardmer, d'après les noms de Lieux-Dits*, Saint Dié, Loos, 1958.

monographies. Cependant, bien rares sont les études qui se penchent explicitement sur Gérardmer et ses environs. Après 2000, on pourra néanmoins citer le très riche volume édité par Charles Kraemer et Jacky Koch *Vivre dans la montagne vosgienne au Moyen Âge*[17] suite à un colloque passionnant tenu justement à Gérardmer.

La littérature est cependant abondante lorsqu'on se concentre sur le grand mouvement de ce qu'il est convenu d'appeler les « académies de province » qui fleurissent en France au XIX^{e} siècle. En effet, la décennie des années 1830 marque un tournant majeur parce qu'elle voit l'institutionnalisation, non seulement des milieux académiques de l'histoire (comme les facultés d'histoire) et leur professorat, mais aussi des milliers de sociétés savantes dont l'objectif est d'œuvrer à l'histoire en tant qu'activité nationale et contribuer à l'histoire académique, dépositaire du programme historique. Par leurs activités, ces sociétés d'amateurs contribuèrent à un essor fulgurant de l'édition (des milliers de monographies historiques et de numéros de revues de sociétés savantes verront le jour). Ces amateurs lettrés œuvraient localement au travail des archives de France, et entraient dans une relation pyramidale avec la communauté académique au sommet. L'historien local était considéré comme la fourmi ouvrière : il contribuait, par pur effet de masse, à la construction d'un puits archivistique et interprétatif au sein duquel l'histoire académique pouvait puiser sans en tarir la source. Le moindre instituteur de village, le moindre médecin et le moindre curé de campagne participaient à ce mouvement (sans toutefois forcément raconter la même version de l'histoire) [18].

Louis Géhin faisait partie de ce vaste mouvement et, pour Gérardmer, il en fut l'un des piliers. Pour autant, il suffit de se pencher sur les publications régionales du XIX^{e} siècle pour recenser plusieurs études dont une partie au moins s'interroge sur le nom de Gérardmer. On les trouve notamment dans les *Annales de la société d'émulation du département des Vosges*, le *Bulletin de la Société de Géographie de l'Est*, le *Bulletin de la société philomatique vosgienne*, les *Bulletins de la société d'archéologie Lorraine* ou encore dans des monographies parues chez les éditeurs spécialisés de Nancy et Strasbourg.

Par ces érudits, les archives des Vosges furent fouillées à maintes reprises à la recherche de tout indice permettant d'attribuer (ou non) à Gérardmer le patronyme de Gérard d'Alsace. Les auteurs régionaux avaient à leur disposition tout l'héritage des abbayes, à commencer par la chronique de Richer (le Lorrain) de

17. Charles Kraemer, Jacky Koch, Odile Kammerer, *Vivre dans la montagne vosgienne au Moyen Âge : conquête des espaces et culture matérielle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, Éditions universitaires de Lorraine, 2017.

18. Sur l'histoire des sociétés savantes, les deux ouvrages suivants sont très complets. Jean-Pierre Chaline, *Sociabilité et érudition : les société savantes en France 19e -20e siècles*, Paris, CTHS, 1998. François Ploux, *Une mémoire de papier : les historiens de village et le culte des petites patries rurales (1830-1930)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011.

(l'abbaye de) Senones (mort en 1266), l'histoire de Jean Herquel (Herculanus) chanoine de Saint-Dié (mort en 1572), les écrits de Jean Ruyr chanoine de Saint-Dié (1560-1645), les nombreux textes de Augustin (Dom) Calmet moine de Senones (1672-1757), les histoires du P. Benoît Picart de Toul (1663-1720), les écrits de Charles-Louis Hugo d'Étival (1667-1739). Cette liste n'est pas exhaustive mais c'est l'archéologie qui devait surtout être prise en compte, au-delà de la poussière des textes monacaux.

3 Une « tour Gérard d'Alsace » ?

Autant l'existence avérée du bâti dédié à Saint Barthélémy autour des deux lacs permet d'identifier l'origine du patronage de la ville de Gérardmer, autant le simple souvenir de Gérard d'Alsace n'a jamais permis d'attester que le patronyme Gérard est celui qui donna son identité à la Perle des Vosges, comme on la surnomma à la Belle Époque touristique. Pourtant, dans le premier quart du XIX^{e} siècle, c'est sur la question du bâti et de ses vestiges que l'attention se porte.

On le comprend aisément. Les chroniques écrites doivent être complétées par l'archéologie. Or, aux alentours de 1830, l'archéologie est à la mode. François Guizot crée la Commission des monuments historiques et des sociétés d'archéologie se créent partout en France. Gérardmer ne fait pas exception : des fouilles furent entreprises à l'endroit de la Chapelle dite du Calvaire, c'est-à-dire à l'emplacement de l'église dédiée à Saint Barthélémy et qui fut peu à peu tombée en désuétude au profit de la nouvelle église plus en amont et fondée, elle, en 1742.

Pourquoi de telles fouilles ? À proprement parler il s'agissait surtout de la refondation de la Chapelle (Notre Dame du-) du Calvaire. Cette dernière connut un passé mouvementé. En 1485 elle fut agrandie pour servir d'église (sous l'évêché de Toul), l'agrandissement suivant eu lieu en 1628, mais à la création de la Nouvelle église en 1742, la chapelle tomba en ruine et c'est en 1820 qu'une troisième restauration donna lieu à des « fouilles ». On retrouva effectivement les fondations… mais celles de la première chapelle du XV^{e} siècle.

Qu'arriva-t-il alors ? on commença à chercher les preuves d'une construction attribuée à Gérard d'Alsace.

Peu de temps après la restauration de la Chapelle du Calvaire, le docteur Jean-Baptiste Jacquot publia à Strasbourg sa thèse de médecine en 1826, assortie d'une notice historique sur Gérardmer [19]. C'est dans cette notice que l'on trouve pour la première fois dans la littérature régionale la mention d'une construction ducale à Gérardmer. Il s'agirait même d'un château !

Jean-Baptiste Jacquot avait déniché aux archives un texte du moine bénédictin

19. Jean-Baptiste Jacquot, *Essai de topographie physique et médicale du canton de Gérardmer*, Levrault, Strasbourg, 1826.

champenois Dom (Thierry) Ruinart, au titre d'un récit de voyage à la toute fin du XVII^{e} siècle, durant lequel il était de passage dans les Vosges : le *Voyage d'Alsace et de Lorraine* effectué en 1696 et publié à titre posthume en 1724 [20].

Entendons-nous bien : cette chronique de Dom Ruinart est connue depuis longue date des alsaciens, et sa première traduction en français fut publiée en 1829 à Strasbourg aussi [21]. C'est sans doute la raison pour laquelle J.-B. Jacquot s'est attardé sur ce document, facilement identifiable.

En lisant le texte en latin, J.-B. Jacquot trouva un passage édifiant et selon lui de nature à éclairer la question du nom de Gérardmer. Dom Ruinart aurait mentionné le « vieux château (*castellum*) des ducs de Lorraine » aperçu au moment de franchir la Vologne « qui, réunie au ruisseau qui coule du lac de Gérardmer… Au sommet de la montagne qui domine cette rivière… ».

La traduction est incomplète mais pour J.-B. Jacquot, cela ne fait aucun doute : il s'agissait de cette propriété du duc Gérard d'Alsace que Dom Ruinart, de passage à Gérardmer, aurait mentionnée dans son compte-rendu. Un tel château serait situé dans les environs où le ruisseau de Gérardmer rencontre la Vologne, c'est-à-dire… à Gérardmer même.

Si J.-B. Jacquot ne mentionne pas les « fouilles » archéologiques, il reste que par le jeu des connaissances locales, la possibilité d'une construction ducale prit le chemin de la rumeur et du folklore, allant même jusqu'à justifier cette hypothèse par l'étymologie de Gérardmer, inaugurant ainsi une sorte de raisonnement cyclique. Par la suite, les historiens locaux se virent partagés entre ceux pour qui la précaution est de mise et d'autres pour qui l'existence d'une construction ducale est pure fiction. L'enjeu était de taille, comme l'explique Louis Géhin qui revient sur la tentative avortée de constituer de toutes pièces, en 1866, les armoiries de Gérardmer aux couleurs de Gérard d'Alsace [22].

Ainsi, en 1877, dans sa *Notice historique de Gérardmer* [23], Henri Lepage traite du nom de Gérardmer et affirme, non sans utiliser le conditionnel :

> La tradition veut également que Gérard d'Alsace, premier duc héréditaire de Lorraine (1048-1070), ait, à l'exemple des rois francs, fait de Gérardmer un rendez-vous pour la chasse et la pêche ; elle ajoute qu'il aurait fait édifier une tour* , près du ruisseau de la Jamagne, pour perpétuer le souvenir de son séjour dans

20. *Ouvrages posthumes de D. Jean Mabillon et de D. Thierri Ruinart, tome III, contenant la vie d'Urbain II, les Preuves et le Voyage d'Alsace et de Lorraine par D. T. Ruinart*, Paris, François Babuty, 1724. URL

21. Il ne s'agissait alors que d'une partie du récit de voyage, celle concernant l'Alsace. Jacques Matter (trad.), *Voyage littéraire en Alsace par Dom Ruinart*, Strasbourg, Levrault, 1829.

22. Dans *Gérardmer à travers les âges* L. Géhin mentionne la mise à jour de l'emblême communal, dont il fut l'un des re-découvreurs, et qui heureusement prirent la place d'une version établie à la hâte aux couleurs de Gérard d'Alsace pour coller à la légende.

23. H. Lepage, *op. cit.*

> ces lieux déserts ; le lac d'où sort cette rivière se serait dès lors appelé Gerardi mare, mer de Gérard, et par inversion Gérard-mer.
>
> * Cette tour s'élevait, dit-on, sur une petite éminence, au milieu de la prairie du Champ, à l'endroit où se voit aujourd'hui l'église du Calvaire ; et on en aurait retrouvé les fondations.

On notera qu'Henri Lepage ne mentionne nullement l'archéologie, si ce n'est qu'une allusion aux fondations de la chapelle du Calvaire. Or, si une personne avait pu retrouver un quelconque compte-rendu de fouilles archéologiques, c'est bien Henri Lepage, lui même membre éminent de la Société d'Archéologie Lorraine !

Quelques années plus tard, en 1893, Louis Géhin[24] se montre encore plus rigoureux :

> Une autre tradition, plus vivace que celle de Charlemagne, attribue à Gérard d'Alsace la fondation de Gérardmer. Il aurait établi sur les bords de La Jamagne une tour destinée à perpétuer le souvenir de son passage, et les restes de cette prétendue tour auraient été trouvés en rebâtissant la chapelle du Calvaire. L'existence de cette tour est si peu authentique qu'on peut en faire une légende comme celle de la Pierre-Charlemagne, d'autant plus que les chroniqueurs de l'époque ne parlent pas de Gérardmer dans leurs récits. (...)
>
> Si l'on n'admet pas, – et rien n'autorise à le croire, – que Gérard d'Alsace ait fait de Gérardmer un rendez-vous de chasse et de pêche, cette dernière localité ne lui devrait donc pas son nom.

Trois ans plus tard, Alban Fournier, dans sa *Topographie ancienne du département des Vosges*[25] procède à un vaste réacapitulatif et suggère plutôt de se tourner vers d'autres hypothèses quand au nom de Gérardmer. Toujours est-il que selon lui, aucune construction ducale n'est à recenser à Gérardmer :

> J'ai dit plus haut que Gérard d'Alsace aurait, selon une tradition, élevé au lieu dit le Calvaire une tour lui servant de rendez-vous de chasse. De là, toujours selon la tradition, le nom de Gérardmer (lac de Gérard) donné à la pièce d'eau et aux quelques habitations qui s'y trouvaient sur la rive, au Trexau. En 1540, les habitants, obligés d'aller aux offices à Gerbépal et à la suite d'un accident, élevèrent

24. L. Géhin, *op. cit.*
25. Alban Fournier, « Topographie ancienne du département des Vosges », *Annales de la société d'émulation du département des Vosges*, 1896, pp. 11-204 (p. 100).

> au Calvaire, sur l'emplacement présumé de la tour, une chapelle où l'on put dire la messe et qui devint une annexe de la Cure de Corcieux (1563). Cette chapelle fut dédiée aux saints Gérard et Barthélémy. Ce dernier, comme nous le verrons plus loin à propos de Longemer, était très honoré dans le pays, donc rien d'étonnant à ce qu'on lui ait consacré la nouvelle chapelle.
>
> Mais saint Gérard? Est-ce en souvenir du duc de Lorraine de même nom, à qui l'on attribuait l'origine du nom de Gérardmer? Ou bien le Calvaire n'avait-il pas été jadis un sanctuaire, un ermitage habité par un nommé Gérard? (...)
>
> Il est donc probable que, comme au lac de la Maix, comme à celui de Longemer, il y eut là un ermitage, que l'ermite défricha les alentours, le champ que la sainteté de son nom, Gérard, firent donner au lac et au groupe d'habitations le nom de Gérardmer. C'est du reste l'opinion de Dom Calmet : « *Gérardmer doit son nom d'un officier du duc Gérard d'Alsace qui se retira sur le lac de Gérardmer et y bastit une cellule qui s'est tellement accrue; qu'il forme un gros lieu où l'on voit environ sept cents feus* » Quant à la tour du duc Gérard, il n'en existe aucune preuve : on a bien trouvé au Calvaire des fondations, des murailles, à formes rondes, mais la chapelle élevée en 1540 fut agrandie en 1628 puis abandonnée en 1732, au moment où l'on bâtit l'église actuelle. Le cimetière suivit le nouveau sanctuaire, si bien que le Calvaire, abandonné, sa chapelle tomba en ruines. Ce sont celles-ci que l'on trouva, en 1825, quand on en reédifia une nouvelle, et que parfois en creusant des fosses – puisque le cimetière y fut reporté en 1850 – on en découvre encore. Enfin, la forme circulaire de ces substructions peut aussi bien s'appliquer à une abside de chapelle qu'à une tour.

À la suite de ces citations, on notera que depuis l'essai du Dr Jacquot en 1826, le château supposé de Gérard d'Alsace est devenu une simple tour. C'est peut-être en raison d'une prétention jugée plus humble qu'on pût s'accommoder de l'absence de vestiges tangibles. Si bien qu'en 1958, Marc Georgel ne s'en inquiétait plus. Dans une somme impressionnante sur la *La vie rurale et le folklore dans le canton de Gérardmer* il écrit de manière péremptoire [26] :

> Chacun sait maintenant (depuis les nombreux ouvrages qui traitent de Gérardmer) que le duc Gérard se fit construire une tour près du « Champ », lieu-dit actuellement « Le Calvaire », sur la

26. Marc Georgel, *La vie rurale et le folklore dans le canton de Gérardmer, op. cit.*, p. 58.

> rive droite de la Jamagne, à quelques centaines de mètres du lac qui s'appelait encore au XVIe siècle « le lac Major » (une preuve de plus que le nom de la ville de Gérardmer doit son origine à la « tour » de Gérard et non pas au lac). Quelle était la destination de cette construction de Gérard ? Tour de guet pour assurer plus facilement la garde de la petite agglomération de Champ ? Villa saisonnière ? La plupart des auteurs émettent l'hypothèse d'une sorte de pavillon de chasse.

Renouant ainsi avec la culture populaire, M. Georgel sacrifie la rigueur méthodologique à l'imagination des contes et légendes des Vosges. Par ailleurs, l'appellation du Lac en « lac Major » (dont il ne cite pas la source) ne prouve rien en soi. Quant aux hypothèses qu'il soulève à propos de la destination d'une telle construction sont quelque peu sujettes à caution :

— une tour de garde suppose… des gardes, donc des salaires et une économie locale suffisante, ce qui, au XI^{e} siècle, est fortement improbable en ces vallées,

— un pavillon de chasse est plausible si l'on part du principe qu'effectivement depuis Charlemagne la noblesse allait chasser dans ces vallées… sauf que dans ce cas, il s'agirait d'un campement établi à la hâte, peut-être pour y revenir d'une saison à l'autre, soumis au gré du climat, sans fondations… sans traces tangibles, donc.

— quant à une villégiature… Marc Georgel a sans doute tendance à calquer la dynamique touristique florissante de Gérardmer en la rendant parfaitement anachronique.

Trop rapide, trop hâtif ? Finalement, qu'il s'agisse de Marc Georgel ou de ses prédécesseurs, aucun auteur ne revint au texte source de Dom Ruinart que J.-B. Jaquot avait exhumé et qui fut à l'origine de la croyance populaire d'une tour ou d'un château de Gérard d'Alsace à Gérardmer. Si bien qu'on a longtemps tenue pour acquise l'affirmation de J.-B. Jacquot. Pour la contredire, on se contenta (et c'est déjà beaucoup) de l'absence de vestiges et de l'absence de mention claire dans les chroniques monacales. Il nous faut donc aller voir le texte de Dom Ruinart *en entier* et le contextualiser.

4 Dom Ruinart, aventurier mal compris

On possède de Dom Ruinart plusieurs écrits consultables sur le site Gallica de la BNF. Le plus célèbre d'entre eux pour les études régionales reste le *Voyage en Alsace* traduit du latin par Jacques Matter en 1829 mais qui ne contient qu'une partie seulement du récit car il arrête la traduction au moment du retour en Lor-

raine au col de Bussang. Le *Voyage d'Alsace et de Lorraine* complet, lui, est paru en 1724 dans le recueil des *Oeuvres posthumes de Dom Jean Mabillon et Dom Thierry Ruinart*, Tome 3. Louis Jouve en a proposé une traduction exhaustive et plus moderne en 1881 [27].

Dans la pure tradition du voyage d'étude qui fit le rayonnement des intellectuels européens à travers toute l'époque médiévale et bien au-delà, Dom Ruinart se lance lui aussi en 1696 dans un périple qui le mène de Paris jusqu'en Lorraine en passant par sa région champenoise natale, avec une itinérance importante en Alsace. Il fait halte d'un monastère à l'autre et lors de ses séjours, il parcourt les environs visitant divers établissements, églises, chapelles et autres édifices d'intérêt. À défaut, il les cite et tâche d'en établir l'historique. Pour une compréhension contemporaine nous pouvons mentionner les grandes étapes : Paris - Lagny - Meaux - Reuil - Orbais l'Abbaye - Sainte-Menehould - Verdun - Toul - Nancy - Lunéville - Baccarat - Moyenmoutier - Senones - (Nieder-)Haslach - Molsheim - Marmoutier - Marlenheim - Wangen - Saverne - Strasbourg - Illkirch - Sélestat - Colmar - Munster - Soultzbach - Murbach - Guebwiller - Bussang - Remiremont - Champ-le-Duc - Bruyères - Moyenmoutier - Baccarat - Nancy - Pont-à-Mousson - Metz - Toul - Commercy - Verdun - Châlons - Reims - Lagny - Paris.

La lecture de ce récit est passionnante tant il recèle de nombreuses informations sur l'art, les usages monastiques et les connaissances en cette fin du XVII^{e} siècle. Il recèle aussi de hauts faits. On notera en particulier le passage dangereux des crêtes vosgiennes entre Moyenmoutier et Haslach qui se solda par la perte d'un compagnon. Sur le retour en Lorraine, la journée du 2 octobre 1696 qui nous intéresse ici n'est pas aussi spectaculaire même si nous pouvons saluer l'endurance certaine des voyageurs qui entreprennent ce jour-là un périple d'environ 62 kilomètres à cheval.

Venant d'Alsace, via Guebwiller, après avoir franchi le Col de Bussang et séjourné quelques jours chez les chanoinesses de Remiremont, Dom Ruinart entreprend un trajet jusque Moyenmoutier. C'est dans l'extrait qui va suivre que J.-B. Jacquot a cru voir mentionné l'existence d'un château du Duc de Lorraine à Gérardmer. Or, il n'en est rien. Pour comprendre son erreur, il nous faut lire le texte et compléter par quelques informations géographiques et historiques. Toute l'interprétation réside dans la possibilité de retracer exactement le parcours sur la base du récit [28] :

27. Louis Jouve, *Voyages anciens et modernes dans les Vosges, 1500-1870*, Epinal, Durand et fils, 1881. URL Gallica.

28. Le texte original de Dom Ruinart dans le recueil des oeuvres posthumes se trouve sur le site Gallica de la BNF (le lien ci-contre renvoie à la page du passage dont il est question). Pour la traduction, voir Louis Jouve, *op. cit.*.

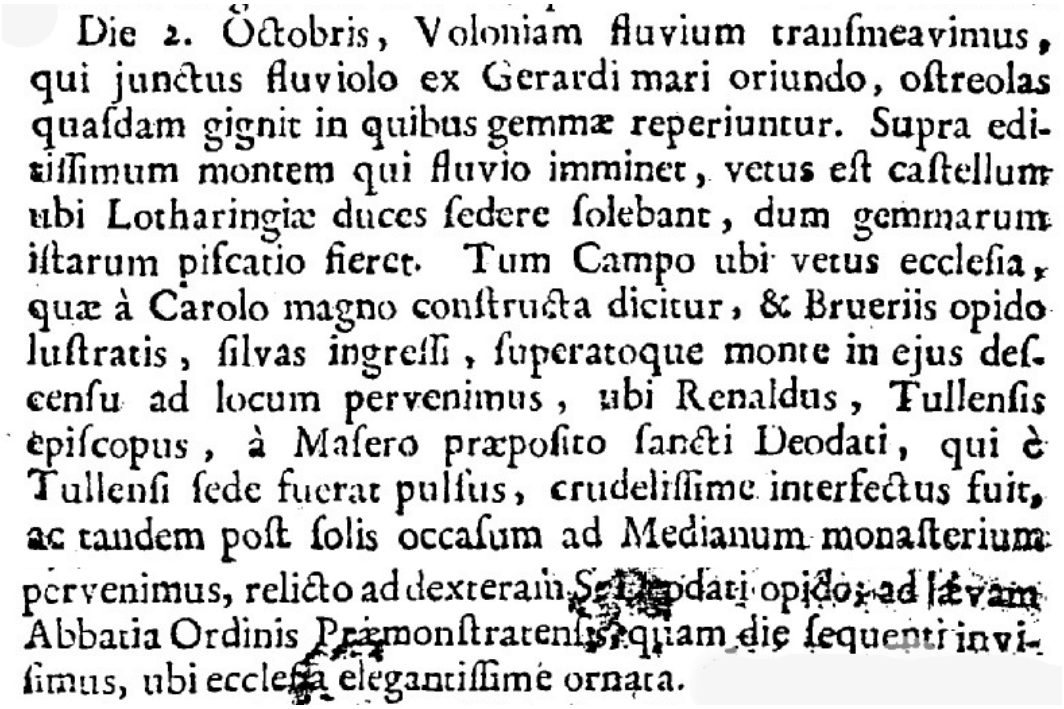

Die 2. Octobris, Voloniam fluvium tranſmeavimus, qui junctus fluviolo ex Gerardi mari oriundo, oſtreolas quaſdam gignit in quibus gemmæ reperiuntur. Supra editiſſimum montem qui fluvio imminet, vetus eſt caſtellum ubi Lotharingiæ duces ſedere ſolebant, dum gemmarum iſtarum piſcatio fieret. Tum Campo ubi vetus eccleſia, quæ à Carolo magno conſtructa dicitur, & Brueriis opido luſtratis, ſilvas ingreſſi, ſuperatoque monte in ejus deſcenſu ad locum pervenimus, ubi Renaldus, Tullenſis epiſcopus, à Maſero præpoſito ſancti Deodati, qui è Tullenſi ſede fuerat pulſus, crudeliſſime interfectus fuit, ac tandem poſt ſolis occaſum ad Medianum monaſterium pervenimus, relicto ad dexteram S. Deodati opido, ad lævam Abbatia Ordinis Præmonſtratenſis, quam die ſequenti inviſimus, ubi eccleſia elegantiſſimè ornata.

FIGURE 4 – Extrait du récit de Dom Ruinart en 1696

> Le 2 octobre, nous traversâmes la Vologne, qui, réunie au ruisseau sorti du lac de Gérardmer, nourrit de petites huîtres renfermant des perles. Sur le sommet de la montagne qui domine la rivière, se dresse le vieux château qu'habitaient les ducs de Lorraine, quand ils faisaient pêcher des perles. De là nous allâmes à Champ, remarquable par son ancienne Église, dont on attribue la construction à Charlemagne, et après avoir traversé Bruyères, nous entrâmes dans les forêts. Nous franchîmes la montagne au bas de laquelle Renaud, évêque de Toul, fut assassiné avec une cruauté inouïe par Maherus, prévôt de Saint-Dié, qui avait été chassé du siège épiscopal de Toul. Le soleil venait de se coucher quand nous arrivâmes à Moyenmoutier, laissant à droite la ville de Saint-Dié et à gauche l'abbaye de l'ordre des prémontrés, que nous visitâmes le lendemain [29].

À l'énoncé des lieux par Dom Ruinart, et sans avoir une idée précise de la géographie vosgienne, le fait de mentionner un ruisseau affluent de la Vologne et venant de Gérardmer peut induire en erreur et situer l'action (là où Dom Ruinart franchit la Vologne) au Nord-ouest de Gérardmer, dans la vallée de Kichompré, à l'endroit où la Jamagne venant du lac de Gérardmer se jette dans la Vologne provenant, elle, du lac de Longemer.

Cependant, si nous nous en tenions à ce seul énoncé (et le texte renferme bien d'autres informations), il serait bien étonnant depuis ce lieu d'y voir une

montagne dominante plus que les autres où serait situé un château ou même des ruines. L'encaissement des lieux ne permet pas d'identifier un sommet plus qu'un autre et, on en conviendra, le lieu lui-même est déjà fort éloigné du bourg de Gérardmer, qui plus est du centre où la chapelle Saint-Barthélémy est censée recouvrir les ruines de la soit-disant tour de Gérard d'Alsace… qui ne serait donc pas située sur une montagne, contrairement à ce que dit le texte. On en perd son latin.

Par ailleurs, en supposant que le trajet de Remiremont à Champ(-Le-Duc) et Bruyères passe par Gérardmer, il faut comprendre que Dom Ruinart préfère de loin les chemins les plus rapides comme l'atteste l'ensemble du récit de voyage. Autrement dit, il emprunte les parcours aménagés ou les plus empruntés (la leçon subie du côté de la vallée de la Bruche en Alsace lui aura appris cela). Donc le trajet vers Gérardmer depuis Remiremont devrait nécessairement passer par le Col de Sapois, qui est la route principale (on ne remonte pas à l'époque la Vallée de Cleurie même s'il devait bien y avoir quelques sentiers jusqu'au Tholy pour rejoindre le chemin de Gérardmer provenant d'Arches).

Décidément, Dom Ruinart n'était pas homme à franchir les montagnes sur des chemins difficiles alors que l'objectif du voyage est de rejoindre Moyenmoutier en se contentant, la majeure partie du trajet, de suivre les fonds de vallées. Quant à visiter Gérardmer… nous sommes en 1696 et l'attrait touristique des lieux n'était pas aussi irrésistible qu'aujourd'hui.

L'hypothèse du trajet via Gérardmer doit définitivement être abandonnée à l'énoncé des autres indices.

Le premier : les huîtres perlières de la Vologne. Si Dom Ruinart mentionne Gérardmer c'est par érudition afin de préciser que la Vologne est une rivière de montagne bien particulière : ses affluents lui apportent divers éléments enrichissants qui permettent la culture de molusques, de grandes moules perlières[30]. Cette particularité zoologique se retrouve dans d'autres vallées mais les bords de la Vologne avaient généré une activité économique suffisante pour que les Ducs de Lorraine y trouvent l'intérêt d'y établir un château servant de comptoir dédié à cette activité[31]. On s'accorde pour délimiter la zone où l'on rencontre le plus souvent ces molusques entre la zone d'affluence du Neuné près de Lavelinedevant-Bruyères et le village de Jarménil, là où la Vologne se jette dans la Moselle.

Quant au château, il s'agit de Château-Sur-Perles situé entre Docelles et Cheniménil. La fondation du château par le duché de Lorraine est attestée. En effet,

30. On notera que récemment, en 2018, la société d'histoire naturelle et d'ethnographie de Colmar a alerté les autorités à propos de la protection des moules perlières de la Vologne et du massif des Vosges en général. Il ne resterait que deux espèces en voie d'extinction.

31. Marie Chabrol, « Les perles de la Vologne, trésor des ducs de Lorraine », *Le Pays lorrain*, Vol. 94, num. 2, 2013, pp. 115-122. Pour une étude plus ancienne et néanmoins exhaustive, voir D. A. Godron, « Les Perles de la Vologne et le Château-sur-Perle », Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1869-1870, p. 10-30. URL Gallica.

l'activité perlière dans cette région était clairement sous la responsabilité (et le profit) du duché de Lorraine ainsi qu'en témoignent les livres de comptes jusqu'à une époque tardive. Les Archives de Meurthe-et-Moselle tiennent le registre des lettres patentes de René II, duc de Lorraine (1473-1508). Elles recensent à Cheniménil l'autorisation d'y construire un château en 1474 [32].

Ceci nous permet d'affirmer que Dom Ruinart et ses compagnons franchissent la Vologne juste avant Arches en venant de Remiremont, à l'emplacement de l'actuel village de Jarménil, avant de remonter la rivière où ils aperçoivent très peu de temps après à Cheniménil le Château des ducs de Lorraine fondé par René II.

Le second indice concerne le village de Champ, aujourd'hui nommé Champ-Le-Duc [33] et le passage par Bruyères. Cette dernière ville figure à l'époque parmi les places de marché les plus actives. C'est par Bruyères que convergent de nombreux chemins, à cheval entre différentes prévôtés (Arches et Saint-Dié surtout). Toujours est-il qu'après avoir aperçu le château de Cheniménil, le chemin est tout tracé vers Bruyères et, de là par le massif forestier, un passage via le Col du Haut-Jacques pour redescendre ensuite au pied du massif de la Madeleine, là où Matthieu de Lorraine, alias Maherus, tendit une ambuscade funeste à Renaud de Senlis en 1217 [34] (le château de Maherus, ou château de Clermont, se situait au lieu-dit la Chaise du Roi).

C'est une étape difficile pour Dom Ruinart et ses compagnons : pas moins de 62 kilomètres séparent Remiremont de Moyenmoutier par les chemins les plus directs passant (pour reprendre des noms indentifiables aujourd'hui) par Jarménil, Cheniménil, Lépange, Champ-le-Duc, Bruyères, le Col du Haut-Jacques, Saint-dié, Étival (abbaye des chanoines de l'ordre de Prémontré), Moyenmoutier. On peut estimer un départ de grand matin pour arriver après la tombée de la nuit, tout en faisant une halte restauratrice à Champ-Le-Duc, soit à mi-chemin.

On peut voir sur la carte en annexe l'estimation d'un itinéraire plausible au regard des éléments du récit.

5 Conclusion

Il n'y a jamais eu de château ou de tour construite à l'initiative du duc Gérard d'Alsace à Gérardmer. De manière générale, aucune mention ultérieure à son règne dans les livres de patentes n'autorise la construction d'un château à

32. Voir *Chancellerie de Lorraine, règne de René 2 : registres des lettres patentes, 1473-1508*, registre par nom de lieux sur le site des Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle, à cette adresse, rechercher « Cheniménil ».

33. Champ se rapporte à la ville de Champ-le-Duc ainsi qu'elle était dénommée depuis les chroniques racontant la vie de Charlemagne. Voir [P. Picart, *Histoire ecclesiastique…*, *op. cit.*, p. 54]

34. Voir Dom Augustin Calmet, *Notice de la Lorraine*, t.1, Nancy, Louis Beaurain imrpimeur, 1756, p. 183.

Gérardmer sous l'autorité du duché de Lorraine. Encore moins sous l'autorité des chanoinesses de Remiremont. Les preuves archéologiques et archivistiques d'une telle construction sont inexistantes (jusqu'à aujourd'hui).

À rebours de la coutume locale, on peut même affirmer qu'aucun auteur n'a pouvé l'existence une telle construction. Les précautions d'usage n'ont cependant pas toujours été prises… tout en confrontant sans cesse la tradition du souvenir commémoratif de Gérard d'Alsace à la réalité des faits.

Nous avons montré qu'une erreur d'interprétation du texte de Dom Ruinart était à la source d'une méprise qui fit long feu. C'est la raison pour laquelle les plus rigoureux à l'instar d'Henri Lepage ou Louis Géhin se sont toujours référés à la *tradition locale* : il était important en effet de préciser cette particularité culturelle sans jamais l'affirmer comme une réalité. En revanche la répétition de cette tradition relatée dans les publications a provoqué certainement un effet d'amplification auquel a fini par succomber Marc Georgel qui affirma que « chacun sait maintenant (depuis les nombreux ouvrages qui traitent de Gérardmer) que le duc Gérard se fit construire une tour »…

Mais cette fameuse tradition locale est-elle pour autant dépréciée ? C'est une question que nous ne parviendrons pas à résoudre car elle est sans objet. Après tout, la légende demeure parfaitement logique. Les ducs de Lorraine ont contribué plus que significativement à la dynamique économique des Hautes Vosges et toutes les affaires juridiques de Gérardmer furent longtemps réglées par leur représentants ou directement à la cour du Duché. Si l'un ou l'autre Gérard, illustre ou parfaitement inconnu, a fini par donner son nom à Gérardmer, la tradition a construit une histoire autour de ce nom, une histoire qui a rassemblé la communauté villageoise autour d'une identité commune, celle de l'appartenance à la Lorraine. Cette construction permettait aussi une certaine indépendance des montagnards, loin des centres de pouvoir et des institutions, surtout avant le XVII^{e} siècle. Sans marque physique clairement identifiée sur le sol gérômois, les habitants pouvaient toujours se réclamer de l'autorité ducale… ou pas, selon l'intérêt du moment. Et cela est sans doute bien plus important qu'une vieille tour en ruine.

6 Annexe

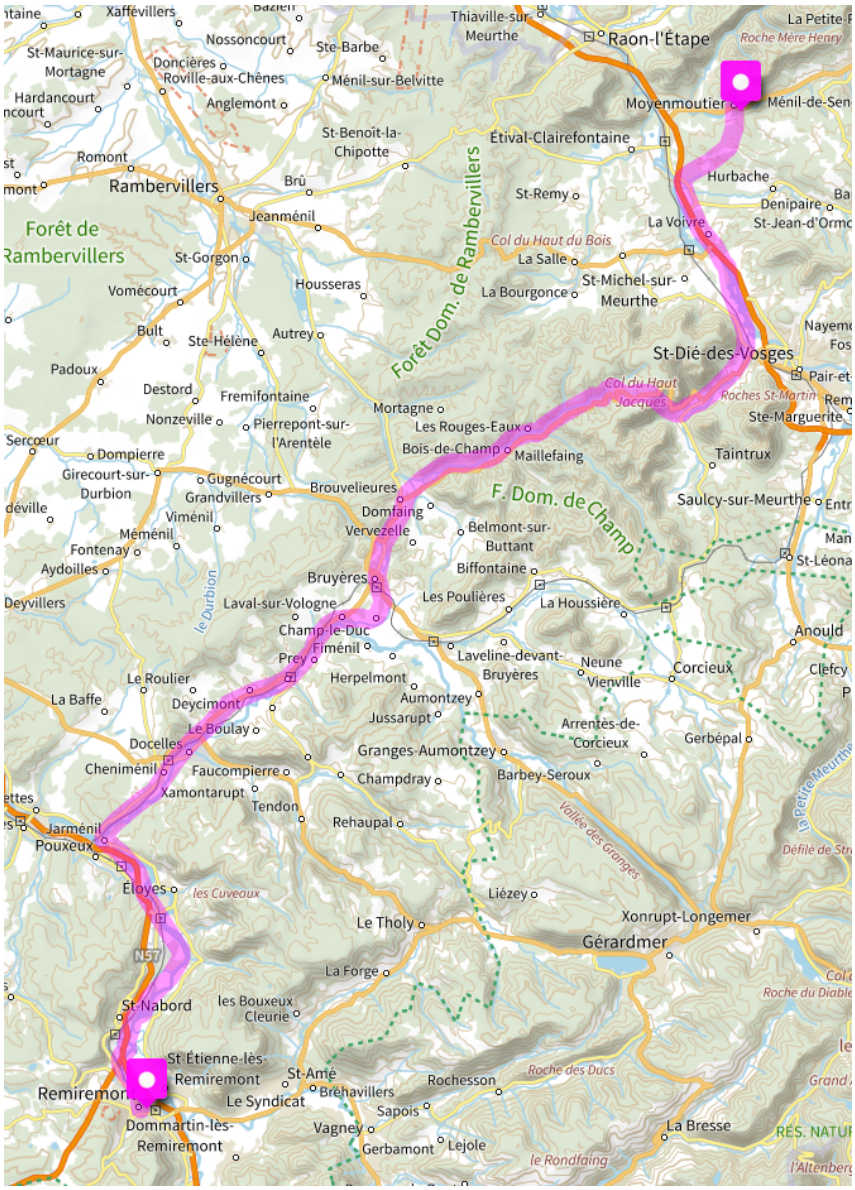

FIGURE 5 – Itinéraire de Dom Ruinart de Remiremont à Moyenmoutier. Fond de carte OpenStreetMap